

Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique

Public et Pré requis :

Toute personne âgée de plus de 16 ans pour suivre la formation ;
Toute personne âgée de plus de 17 ans pour passer l'examen ;
Être déclaré apte médicalement pour suivre la formation et passer l'examen ;
Être titulaire du PSE 1, à jour de la formation continue ;
Savoir bien nager et avoir une bonne condition physique.

Objectifs d'acquisition de compétences :

A l'issue de la formation, l'apprenant aura acquis les compétences nécessaires pour tenir l'emploi de « Sauveteur Aquatique » :

- Situer son rôle et sa mission ;
- Mettre en œuvre les matériels qu'il est susceptible d'utiliser ;
- Respecter le cadre légal dans lequel il est amené à conduire sa mission ;
- Situer les rôles de différents acteurs du secours intervenant dans le domaine du sauvetage en milieu aquatique ;
- Évaluer les risques spécifiques au milieu aquatique ;
- Identifier les différents risques liés aux pratiques et adopter les attitudes de surveillance adaptées ;
- Identifier les conduites accidentogènes et mener les actions de prévention adaptées ;
- Adopter une conduite à tenir appropriée en présence d'une personne en situation de difficulté ou de détresse dans sa zone de surveillance, en ou hors milieu aquatique.

Tarif :

300 € Net *
Par apprenant

* 630 € dans le cas d'une prise en charge de la formation (base 15 €/heure)

Contact :

Damien SPIESS

Référent Pédagogique
Référent Handicap

06 19 55 50 59

info@ags13.fr

www.ags13.fr

Délai d'accès :

Pour toutes nos formations, merci de vous inscrire en nous contactant par téléphone, par mail ou via le formulaire de contact sur notre site Internet. Votre demande d'inscription sera traitée dans un délai maximum de deux jours ouvrés. Une inscription sera possible jusqu'à 48 heures avant le début de la formation.

Accessibilité :

Cette formation peut être accessible à des personnes en situation de handicap. Toutefois, notre référent en la matière se tient à votre écoute pour évaluer la faisabilité de votre projet de formation et anticiper les éventuels aménagements nécessaires et possibles.



Modalité

Formation en Présentiel



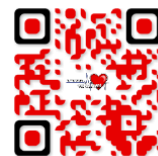
Effectif par session

Formation pour 02 à 24 apprenants par session



Durée

41 heures minimum de face à face pédagogique



Programme :

- 01h00 : Accueil, présentation formateurs, apprenants, de la formation BNSSA, Test d'évaluation ;
- 06h00 : L'environnement professionnel, les plans de secours ;
- 06h00 : L'organisation des secours, de la sécurité, l'encadrement des activités spécifiques ;
- 06h00 : Les loisirs nautiques, la pêche, la météo, hygiène des piscines ;
- 03h00 : La noyade, les accidents de plongée, les risques, les accidents dus à l'environnement ;
- 15h00 : Formation techniques de sauvetage, techniques de palmage, technique de natation ;
- 04h00 : Conduite adaptée à la mission.

L'ensemble de ces modules devra être réalisé selon le calendrier transmis par l'organisme de formation au moment de l'inscription.

Méthodes et Moyens Pédagogiques :

Les méthodes pédagogiques mises en œuvre pour cette formation sont : Approche par les compétences, pédagogie active, exposés interactifs, études de cas, questionnement, travaux de groupe, démonstrations par le formateur, phases d'apprentissage, cas concrets, mises en situation professionnelles, .../...

Les moyens pédagogiques mis en œuvre pour cette formation sont : Mannequins de réanimation cardiaque adultes, enfants et nourrissons, sac d'intervention premiers secours, défibrillateurs de formation, mannequins de sauvetage aquatique, plan dur, matériel de sauvetage aquatique, matériel de mise en situation (outils factices, plaies factices, maquillage, .../...).

Le Plus d'Avoir les Gestes qui Sauvent :

Intervenants ayant une réelle activité opérationnelle dans le secours à personnes et dans le sauvetage aquatique



INTERVENANTS

Maitres-Nageurs Sauveteurs, à jour de leur formation continue ;
Formateurs BNSSA, à jour de leur formation continue ;
BNSSA, à jour de leur formation continue



EVALUATION

Évaluation formative au long de la formation ;
Évaluation certificative par QCM et épreuves pratiques conformément au RIC et RIF du CNF de la FNMNS



ATTRIBUTION FINALE

Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique
BNSSA valable 60 mois

Année 2022 :

Nombre d'apprenants : X

Satisfaction : X %

Réussite : X %